

Le mot du Président.....

« LA DDASS EST MORTE, VIVE LES ARS ! »

La loi **HPST** (Hôpital, Patient, Santé, Territoires) a été votée le 21 juillet 2009. Au 1^{er} avril 2010 la DDASS* qui nous finançait, s'est effacée au profit des **ARS** (Agences Régionales de Santé) et de leurs délégations territoriales.

Qu'est-ce que cela change pour nous ? Deux choses :

1) Les politiques de Santé et Médico-sociales sont désormais regroupées sous une même autorité régionale et ses délégations territoriales (une par département pour l'Ile de France), qui appliquent la politique nationale.

Le Médico-social, qui a des structures moins coûteuses que l'Hôpital, va devoir davantage prendre en charge des usagers qui occupent trop longtemps des lits d'hôpitaux. Cela concerne par exemple le secteur du vieillissement et du handicap psychique.

Pour ce faire il va falloir multiplier les partenariats avec les secteurs de la Santé et les secteurs psychiatriques. C'est ce que nous avons commencé à faire avec les réseaux de santé mentale Nord et Sud pour la prise en charge des personnes handicapées psychiques et la co-construction de projets destinés aux handicapés psychiques et autistes.

La délégation territoriale des Yvelines continuera d'assurer les missions que la DDASS assurait jusqu'au 1^{er} avril : le contrôle des établissements et services sous l'aspect qualité des pratiques, maltraitance, suivi des comptes dans le cadre de la nouvelle procédure du CPOM* en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier.

2) L'instauration d'une nouvelle procédure d'appel à projet.

Jusqu'au 1^{er} avril l'initiative des projets était portée par les associations gestionnaires qui, proches du terrain, connaissaient les besoins des usagers, leurs évolutions voire les nouveaux besoins. Elles s'informaient des priorités affichées par la DDASS, et le Conseil Général pour les cofinancements, et présentaient leurs projets. Ceux-ci étaient discutés avec la DDASS qui les présentait à la commission CROSMS* pour avis. Si celle-ci émettait un avis favorable le projet était inscrit au PRIAC* et le financement était accordé suivant la planification. Aujourd'hui la logique est inversée.

C'est l'ARS en fonction de son schéma départemental qui fait désormais appel à projet à partir de cahier des charges, qui étudie les offres à partir des critères et choisit les projets à retenir. L'appel à projet est ouvert à la concurrence des promoteurs privés qui peuvent être intéressés par certains types d'établissements ou de services (maisons d'accueil spécialisé, services à la personne...).

Ces deux changements sont importants car c'est la fin du cloisonnement entre Santé et Médico-social et l'arrivée de la concurrence. Il s'agit là d'une remise en cause profonde à laquelle il nous faut nous adapter. Nous avons déjà commencé à le faire.

Olivier Sainsaulieu - Président

* DDASS: Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

*CPOM: contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

*CROSMS: comité régional d'organisation sociale et médicosociale

*PRIAC: programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps

Sommaire

EDITORIAL.....	1
VIE DES ETABLISSEMENTS	
◆ Foyer des Réaux.....	2
◆ Foyer des Saules.....	2
LES PROJETS DE L'APAJH78	
◆ Autisme.....	3/4
VIE DE L'ASSOCIATION	
◆ Etre référent qualité.....	5
MON METIER A L'APAJH 78	
◆ Surveillant de nuit.....	6
◆ Agent Technique.....	6



Directeur de publication:
Olivier SAINSAULIEU

Comité de Rédaction:
J. COMMISAIRE
D. LEFEVRE
Y. PO
E. VINCENT
D. WEILL

Mise en page:
D. WEILL

Impression:
ESAT Gustave Eiffel

La vie des établissements....



Un miroir scintillant, une Reine en colère, sept nains rigolos et un prince majestueux autour d'une *Blanche neige* ravissante pour une interprétation originale du conte des frères Grimm

Durant une année entière, la petite troupe du **FOYER DES REAUX** a travaillé sur la mise en scène et l'adaptation au théâtre de la pièce « Blanche neige et les 7 nains ».

L'objectif de cette activité était d'apporter aux résidents un lieu d'expression et de loisir dans lequel ils puissent s'approprier un rôle. Avec une mise en scène divertissante, le théâtre permet de renforcer la confiance et l'estime de soi. Il n'est pas évident, ni donné à tout le monde d'assumer ce que l'on est, ses difficultés, ses particularités. Les résidents ont fait preuve de courage et de ténacité pendant les répétitions et encore plus lors de la représentation.

L'expression théâtrale a été pour la plupart des participants un moyen de développer ses capacités d'expression verbale et corporelle. Nous avons partagé une réussite commune et ressenti de la fierté lors de la représentation puisque nous sommes allés jusqu'au bout du projet.

Le théâtre est un partage de réussite mais également d'un

temps dans lequel il faut respecter l'autre, son espace, son rythme d'apprentissage et sa singularité.

La représentation a permis de reconnaître le travail accompli par les participants. Cette reconnaissance était le leitmotiv du projet.

La Mairie d'Elancourt a apporté son concours en nous prêtant la salle des Mousseaux pour la représentation

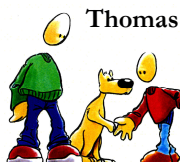
finale et en mettant à notre disposition un régisseur et des éclairages professionnels. Nous l'en remercions vivement.



Cette pièce de théâtre a été également un excellent moyen de développer le travail en partenariat avec des intervenants extérieurs, de mutualiser savoir-faire et

compétences de chacun afin d'offrir au foyer des Réaux un magnifique spectacle.

Anne-Sophie PELOT, Educatrice Spécialisée, Foyer des Réaux



Thomas

CYBELLE: chien d'accompagnement au foyer des Saules

Cybelle, chien d'assistance pour personnes handicapées, fait partie de l'équipe du foyer depuis le 31 mars 2010. Elle vient tous les jours de la semaine et participe aux différentes prises en charge de psychomotricité, mais aussi à diverses activités.

Elle a maintenant sa place à part entière au foyer. Tous les résidents l'apprécient beaucoup, malgré les craintes et les peurs du début! En voici quelques témoignages:

Julien: Cybelle est très gentille, et des fois elle n'écoute pas Blandine car elle va manger sur les unités! On est très content de l'avoir. Il faut la brosser lui nettoyer les oreilles, lui laver les dents. C'est un beau projet que Blandine a fait pour les résidents. J'ai participé à la remise du chèque pour

Cybelle avec Chahira à la mairie du Vésinet. On a été très bien accueillis.

Imène: Cybelle est gentille, elle écoute bien. J'aime jouer avec elle, lui faire travailler les cerceaux, la promener dehors, lui donner à manger et à boire.

Karine: J'aime beaucoup Cybelle. Je la promène. Je la tiens par la laisse.

Nadia: J'aime beaucoup Cybelle. Elle est très gentille, très mignonne, adorable. J'ai peur des chiens mais pas de Cybelle. Je n'aime pas la faire aboyer. Je la promène, je lui donne des croquettes, je lui donne des commandes comme : Cybelle genoux, Cybelle assis, Cybelle couché, Cybelle pas toucher... C'est une crème!

Marie Astrid: Elle est gentille, mignonne. Elle est adorable avec nous. J'aime travailler avec elle en Snoezelen. Elle se couche contre moi

et je la caresse.

Alexandre: C'est bien pour nous. Elle nous donne de l'amour.

Laëtitia: j'aime bien que Cybelle soit là. J'aimerais l'emmener en séance kiné quand c'est moi qui la garde. J'aimerais l'emmener au toilettage. J'aime bien qu'elle soit là quand on fait mosaïque. »

Blandine SAUZAY, psychomotricienne



PROJET « AUTISME » A L'APAJH 78.....

En juin 2009, la DDASS des YVELINES a sollicité l'APAJH78 pour réfléchir à des projets relatifs à la prise en charge de l'autisme infantile.

La pathologie autistique concerne, selon certaines évaluations, 23 enfants pour 10 000. 1 fille pour 4 à 5 garçons. Elle touche à la communication, à la socialisation, à l'autonomie, aux apprentissages.

Tout au long de cette année l'APAJH 78 s'est donc beaucoup investie dans la recherche de la connaissance et la réflexion touchant ce handicap.

Formation à l'ASM 13 (Association de Santé Mentale du 13^{ème} arrondissement)

Quatre directeurs et chefs de service de l'APAJH ont bénéficié d'une formation au centre BINET de l'ASM 13 sur le thème général, « Itinéraires et dispositifs de soins et de prise en charge dans l'autisme infantile »

Les visites de structures et les rencontres avec des professionnels de l'autisme

Un groupe de travail composé de cadres et de différents professionnels de l'association s'est réuni très régulièrement dans l'année. De nombreuses visites ou rencontres de spécialistes ont été réalisées afin de mieux connaître les modes de prises en charge existants, les types de structures et leur architecture, les taux d'encadrement dans la Région et les partenariats possibles dans la perspective de projets déposés par l'APAJH 78 auprès des autorités.

Ce groupe de travail a participé à l'élaboration des projets de SESSAD* et IME* pour enfants autistes que l'APAJH 78 prépare dans le cadre de l'appel à projets de janvier 2011.

Les journées du Centre Ressource Autisme Ile de France (CRAIF)

Ces deux journées ont permis d'aborder la problématique du dépistage à la prise en charge précoce des enfants présentant un TED*

L'expérience de ces centres démontre que le diagnostic précoce est essentiel pour commencer les soins rapidement. Ces équipes sont convaincues de la nécessité de mettre en place une intervention

rapide. Attendre, c'est prendre le risque de voir se développer des troubles qui s'installent et/ou se majorent.

Le CRAIF nous a permis de prendre connaissance de différentes approches de prises en charge des TED. L'idée est maintenant bien acceptée d'une prise en charge alliant les trois versants : thérapeutique, éducatif et pédagogique.

- Les méthodes TEACCH et ABA : les enfants autistes ont beaucoup de difficultés à apprendre « naturellement » de leur environnement, ces méthodes mettent en place un cadre leur permettant d'apprendre.

- différentes thérapies ont été développées : psychanalytiques, cognitives, comportementales ou corporelles.

- Rééducations du langage, de la communication et sensorielles

- Enfin, les thérapeutiques biologiques avec les traitements psychotropes et les régimes alimentaires.

La demi-journée d'étude du 10 juin 2010

Deux intervenants du centre Binet de l'ASM 13 sont venus échanger durant un après midi avec une cinquantaine de salariés de toutes catégories de personnel et de tous les établissements et services de l'APAJH 78.

En premier lieu, les intervenants ont donné une définition de l'autisme considéré comme un trouble profond de la façon de développer la relation à l'autre très précocement, et de l'insertion au sein d'une communauté. Ces troubles démarrent dans les toutes premières relations. La précocité des soins offre une meilleure chance d'adaptation sociale.

Le 1^{er} plan autisme 2005/2007, mentionne un retard très important de la France au niveau des structures d'accompagnement. Un effort de rattrapage a été mis en route selon les départements.

Ce plan a également mis l'accent sur la création d'un Centre de Ressources Autisme dans chaque région dont les missions sont :

* SESSAD: Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

* IME: Institut d'Education

* TED: Trouble Envahissant du Développement

.....PROJET « AUTISME » A L'APAJH 78

- Aide et conseil aux familles,
- Formation et information pour les équipes de terrain,
- Collecte des informations, nouvelles pistes,
- Etat des recherches au niveau national et international.
- Recommandations professionnelles validées par la Haute Autorité de Santé pour les libéraux et les personnels des structures prenant en charge des personnes autistes.

Le 2^{ème} plan 2008-2010 met l'accent, entre autre, sur l'intégration scolaire et sociale des personnes autistes. La grande priorité actuelle est le dépistage précoce des TED dans les centres spécialisés.

Différents modes de prise en charge de l'autisme :

- *Le traitement psycho dynamique et institutionnel* fondé sur le fait que les actions d'un autiste ont un sens. Il faut tenir compte de ce qu'il n'arrive pas à faire, l'aider à trouver des moyens pour surmonter ses peurs et angoisses, comprendre le sens des symptômes, leurs mécanismes et comment s'organisent les défenses.
- *Le traitement cognitivo-comportemental éducatif* avec deux principales méthodes :
 - ◆ *La méthode TEACCH* qui permet d'acquérir des stratégies de compensations, des suppléances. Elle ne peut être pratiquée qu'avec une grande collaboration des parents et dans un projet éducatif personnalisé.
 - ◆ *La méthode ABA* qui consiste à apprendre les bonnes attitudes, éradiquer les mauvaises. C'est un programme structuré intensif à raison de 40h par semaine à la maison et dans tous lieux de vie de l'enfant.
- *La Thérapie échange et développement* dont les trois principes fondamentaux sont : tranquillité, disponibilité et réciprocité. Là encore, le lien avec les parents est très important.
- *Le psychodrame analytique* met un patient en présence de plusieurs thérapeutes avec un meneur de jeu qui invite à trouver un thème. Le patient choisit les personnes avec qui il joue.

L'Assemblée générale du 16 juin 2010 de l'APAJH78 a accueilli en première partie deux intervenants venus parler de leur expérience:

- J. BAERT, vice président de l'association de parents d'enfants autistes « ACANTHE » et père d'un jeune homme autiste,

- D. RIDOUX, directeur d'ALPHÉE, établissement accueillant 21 adolescents TED à Guyancourt.

Nos deux invités ont animé un exposé débat de présentation et d'échanges à partir des trois points suivants :

> que recouvrent les troubles autistiques ?

> Besoins des enfants et diversité des modalités de leur accompagnement. .

> Attentes des parents.

Chacun a ainsi pu constater que le projet de l'APAJH 78 est tout à fait conforme aux orientations de la Fédération des APAJH.

Les projets de l'APAJH 78

Les projets concernant l'accompagnement des personnes autistes sont en cours de rédaction avec toujours la préoccupation d'une meilleure insertion scolaire, sociale et professionnelle.

- Un **SESSAD** de 26 places adossé à un **IME** de 14 places pour enfants jusque 14 ans. Le SESSAD interviendra dans tous les lieux de vie de l'enfant (école, maison, crèche, centre de loisirs ou clubs). L'IME prendra le relais à partir de 6 ans pour les enfants dont l'accompagnement nécessite une prise en charge institutionnelle, mais toujours dans une démarche intégrative. Notre proposition d'implantation se fera dans le secteur de Houilles.

- Dans un souci de continuité de l'accompagnement des adolescents de ce SESSAD Autisme, une dizaine de places d'un **SESSAD pour adolescents** de 14 à 20 ans, seront réservées à des jeunes autistes poursuivant leur scolarité. Cette structure trouverait son implantation à Chanteloup les Vignes.

- Parce que l'Association a à cœur de répondre aux besoins de ces personnes tout au long de leur vie, un **SAMSAH*** Nord et une antenne Nord de l'**ESAT*** proposeront dans leurs projets de réserver des places aux adultes autistes du département.

Véronique Delanghe -Directrice de l'IMPRO le Manoir

* SAMSAH: Service d'Accompagnement social pour adultes handicapés

* ESAT: Etablissement et service d'aide par le travail

La vie de l'Association

DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, l'APAJH Yvelines a entrepris de mettre en place la « **démarche qualité** », dispositif d'évaluation de l'activité et des prestations délivrées dans l'ensemble de ses établissements et services.

Après un long travail d'écriture du « **référentiel qualité** », document commun à tous les établissements et services, détaillant les différents points liés à la qualité du service rendu à la personne accueillie, le processus est opérationnel depuis 2 ans. Dans chaque établissement ou service existent des « **référents qualités** », salariés nommés sur la base du volontariat et représentant toutes les catégories de personnel.

Cécile CHAVANNE, référent qualité au SAAAIS* pour enfants déficients visuels, nous parle de son expérience

Danièle WEILL, assistante de direction

REFERENT QUALITE AU SAAAIS

Au SAAAIS, tous les « **référents qualité** » sont volontaires pour mener à bien la mission qui leur est confiée.

Une formation « démarche qualité », nous a donné les bases indispensables pour notre organisation et l'utilisation des documents.

Tout le travail de la « démarche qualité » repose sur le « **référentiel** ».

Ce document, élaboré par un groupe de travail constitué de cadres de direc-

tion de différents établissements et services de l'APAJH Yvelines, validé par les administrateurs, se présente sous la forme d'un questionnaire regroupant différents items : personne accueillie, dossier, de l'utilisateur, projet individualisé, service, prise en charge, matériel, formation des salariés....

Chaque sujet de réflexion a été classé, par priorité, sur un calendrier (pistes d'améliorations) étalé sur 5 ans.

Le « **groupe pilote** », réunissant les 6 « référents

qualité » du service, se retrouve environ 3 fois par an pour un point général.

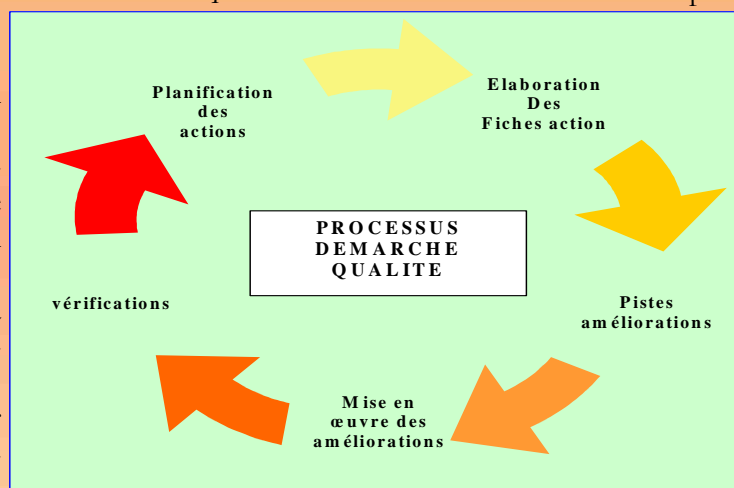
Il détermine, en rapport avec le « référentiel », la priorité des actions à mener, ainsi que le ou les « référents qualité » coordinateurs et les moyens utilisés, pour chacune d'elle.

Chaque **coordinateur** est responsable de la bonne marche de l'action. Il détermine la fréquence des réunions de travail, leur durée et le lieu, en fonction de l'action à mener. Il consigne le suivi de celle-ci sur un document, nommé « **fiche action** », et en fera un retour lors des réunions du « groupe pilote ».

Une fois les « fiches action » menées à leur terme, le « groupe pilote » les propose à la direction pour validation, avant leur mise en oeuvre.

Le travail de réflexion sur une « fiche action » peut se dérouler sous **différentes formes** : en petits groupes de 2 ou 3 « référents qualité », ou en grand groupe de travail associant des membres de l'équipe non référents, ou encore sous forme d'enquête de satisfaction distribuée à l'ensemble de l'équipe, et dont les résultats seront étudiés par les « référents qualité » coordinateurs.

Cette **sollicitation du reste de l'équipe** lui permet d'être partie prenante du travail effectué et des améliorations éventuelles. Notons que le « groupe pilote » doit également être garant de la bonne **mise en oeuvre** des protocoles au sein du service.



Etre « référent qualité » demande de l'investissement et beaucoup de travail, mais nous permet d'être acteur du fonctionnement du service, de mettre en corrélation et en cohérence le projet de service et les réalités du terrain et améliorer ainsi réellement le service rendu à la personne accueillie.

Cécile CHAVANNE

Chef de service au SAAAIS

Mon métier dans l'association...

UN METIER...SURVEILLANT DE NUIT AU FOYER LE MANOIR

Le travail de surveillant de nuit au foyer ne se limite pas seulement à la surveillance et à la sécurité des personnes accueillies et des biens.

Il s'inscrit dans la continuité de la prise en charge socio-éducative entreprise par l'équipe de jour dans le cadre d'un accompagnement personnalisé et il contribue à la rédaction des synthèses par le biais du bilan sur la vie nocturne du résident.

Dans ces moments particuliers que sont les soirées et les nuits, parfois chargés d'angoisse, l'écoute et la disponibilité sont cruciales.

Les résidents ont besoin de parler de leur journée au travail, de leurs préoccupations et d'être

rassurés en cas de souci personnel ou de troubles de sommeil.

Les réunions institutionnelles sont importantes pour le surveillant de nuit, ce sont des temps d'échanges et de construction avec l'ensemble de l'équipe du foyer.

Outre le travail relationnel, le surveillant de nuit assume différentes tâches comme le réveil des résidents qui partent tôt à leur travail, la distribution des médicaments, la préparation du petit déjeuner et, l'intervention en cas d'incendie: évacuation des résidents, appel des secours et information du cadre d'astreinte...

Mohamed BOUALILI - Surveillant de nuit

UN METIER...AGENT TECHNIQUE A L'EXTERNAT MEDICO-EDUCATIF

Mon rôle dans la fonction d'Agent Technique à l'EME a de multiples facettes.

Les tâches qui me sont attribuées au quotidien sont principalement l'entretien général des locaux et du matériel dont ils sont équipés, ainsi que l'élaboration de commandes, leur réception et leur mise en place. Je m'occupe également de la lingerie, des véhicules et de quelques travaux de jardinage.

Mais avant tout, répondre aux besoins quotidiens des équipes reste une priorité. La liste de mes missions à l'EME est loin d'être exhaustive et le poste requiert un certain nombre de qualités: être polyvalent, dynamique, responsable, savoir agir dans l'urgence, faire de la prévention et maintenir de bonnes relations avec les jeunes

et l'équipe d'encadrement.

Après 26 ans d'ancienneté, mes objectifs n'ont pas changé: contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes enfants et adolescents accueillis à l'EME d'Elancourt.

Jean-Philippe ROSE-DENIS - Agent Technique



ADHESION 2010

Coupon réponse adhésion à retourner avec votre règlement à : **APAJH78-11 rue Jacques Cartier-78280 GUYANCOURT**
(association reconnue d'utilité publique)

Nom, Prénom.....

Adresse.....

Souhaite : adhérer renouveler son adhésion

Verse la somme de : 36 € (membre actif)
 27 € (usager ou famille d'usager)
 autre don

**Adhérer, c'est soutenir
notre action!**